

LA
SEMAINE RELIGIEUSE
 DE MONTREAL

SOMMAIRE

I Au prône. Offices de l'Eglise. Titulaires d'églises paroissiales. — II Langue et foi. — III Mgr Ouimet. — IV Bibliographie. — V Le 80e du Père Dauray. — VI La mort du capitaine-aumônier Crochetière. — VII Une parole de Garros. — VIII Prières des Quarante-Heures.

AU PRONE

Le dimanche 5 mai

On annonce :

Les Rogations;

L'Ascension;

La neuvaine de la Pentecôte, vendredi, le 10 mai.¹

Dans le diocèse de Joliette, la collecte de l'Ascension pour la Propagation de la foi (là où il n'y a pas de dizaines).

OFFICES DE L'EGLISE

Le dimanche 5 mai

Messe du Ve dim., semi-double; 2e or. **Concede, 3e Ecclesiae**; préf. pascale. — Aux vêpres du dim.; mém. de saint Jean devant la Porte Latine et de S. Pie.

Les lundi, mardi et mercredi, 6, 7 et 8 mai

Ant. **Exsurge**, chant des litanies des saints (chaque invocation répétée), et procession suivie des versets, répons et oraisons. Messe fériale (à la suite du 5e dimanche), sans **Gloria ni Credo**; préf. pascale.

Il est préférable de lire ces litanies pendant la procession et cette messe que de lire d'autres prières de son choix.

¹ En faisant cette neuvaine de la Pentecôte *publiquement*, chaque fidèle peut gagner : 1o 7 ans et 7 quarantaines d'indulgences à chaque exercice (300 jours en la faisant *privément*); 2o une indulgence plénière, en se confessant, communiant et priant aux intentions du pape, dans le cours de la neuvaine (publique ou privée), ou l'un des huit jours suivants (cette année, du 10 mai au 26 mai). Contrairement aux autres neuvaines, il faut à celle-ci *prier pour le pape chaque jour de la neuvaine* pour gagner l'indulgence partielle, aussi bien que pour gagner la plénière.